



Saint-Prex, le 7 décembre 2021/AG  
402.02-P-08

**MUNICIPALITÉ**  
DE  
**SAINT-PREX**

Ch. de Penguey 1a  
Case postale 51  
1162 Saint-Prex  
Tél. 021 823 01 01  
municipalite@st-prex.ch

**Aux parents des élèves scolarisés  
au collège de Sous-Allens**

**Mise en danger des écoliers au chemin du Pré**

---

Madame, Monsieur,

Nous sommes amenés à constater que de nombreux parents déposent leur-s enfant-s en voiture au collège de Sous-Allens, via le chemin du Pré.

Pour rappel, ce chemin est réservé aux riverains, ce qui signifie qu'il ne doit pas être emprunté pour cet usage.

Un parking public est à disposition au chemin de Sous-Vegney, en face de la piscine, pour déposer les élèves. Nous vous prions de bien vouloir utiliser cette infrastructure.

Sachez que la Municipalité a donné mandat à Police Région Morges pour faire des contrôles et amender toutes les infractions.

Pour la sécurité de tous, nous comptons sur le bon comportement de chacun.

Dans l'intervalle, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité

La Municipale  A. Gäumann

La Secrétaire  A. Guyomard

